

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 1379 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL IDRISI LATIFA

Date de naissance :

Adresse : Résidence

Tél. : 06 73 00 74 00 Total des frais engagés : 352,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cabinet du médecin : DR. MOHAMED MEHDI ALAOUI Spécialiste des Maladies du Coeur

8 SEP. 2022 25, Rue Fakir 10000
Lot Moulay Youssef, N° 151 B.C. N° 23, El Aïn 10000
Casablanca (Maroc) - Tél. : 05 22 20 45 45 - Fax : 05 22 22 78 18 -

Date de consultation : 18 SEP. 2022 Nom et prénom du malade : EL IDRISI LATIFA Age :

lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 19/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :



عيادة فحص وتشخيص أمراض القلب والشرايين

CABINET DE CONSULTATION & EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

- تخطيط القلب • فحص الضغط الدموي • فحص القلب بالصدى
- فحص اختبار الجهد • ECG • Echocardiographie Doppler • MAPA • Holter-ECG • Epreuve d'effort

Dr. MOHAMED MEHDI ALAOUI

SPÉIALISTE DES MALADIES DU COEUR ET DES VAISSEAU

Casablanca, le

Dr. Mohamed Mehdi ALAOUI
Spécialiste des Maladies du Coeur et des Vaisseaux
19 Avr 2022
Lot Moulay Thami, N° 141 Bd HH24 - El Oulfa - Casablanca
(Rond Point George) El Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 01 34 34 - GSM : 06 16 50 82 74

د. محمد المهدى العلوي
اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

د 10 لذ
دكتور
العلوي

SP. Dr. M. Alaoui.

دكتور
العلوي

1 - 1 - 1.



Mohamed Mehdi ALAOUI
Spécialiste des Maladies du Coeur
et des VAISSEAUX
Lot Moulay Thami, N° 141 Bd HH24 - El Oulfa - Casablanca
(Rond Point George) El Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 01 34 34 - GSM : 06 16 50 82 74

Dr. MOHAMED MEHDI ALAOUI
Spécialiste des Maladies du Coeur
et des VAISSEAUX
Lot Moulay Thami, N° 141 Bd HH24 - El Oulfa - Casablanca
(Rond Point George) El Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 01 34 34 - GSM : 06 16 50 82 74

Lot. Moulay Thami, N° 141 Bd HH24 - Appt 6 -1er étage (Rond point George) El Oulfa - Casablanca
مولاي التهامي، الرقم 141 ، الشقة 6 الطابق الأول (مدار جورج) الولفة - الدار البيضاء

• 05 22 01 34 34 - Urgences : 06 16 50 82 74